



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
7 juillet 2011  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session annuelle de 2011**

6-9 septembre 2011, New York

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – programmes de pays et questions connexes**

**Fonds des Nations Unies pour la Population**

**Projet de descriptif de programme de pays pour le Mozambique**

Montant indicatif de l'assistance proposée : 44 millions de dollars, dont  
16 millions de dollars à prélever  
sur les ressources ordinaires et  
28 millions de dollars à financer à  
l'aide de modalités de cofinancement  
et d'autres sources, y compris les  
ressources ordinaires

Durée du programme : Quatre ans (2012-2015)

Cycle de l'assistance : Huitième

Catégorie sur la base de la décision 2007/42 : A

**Assistance indicative proposée, par domaine de base  
du programme**

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<b>Total</b>
Santé et droits en matière de procréation	7,8	25,5	<b>33,3</b>
Population et développement	4,1	1,0	<b>5,1</b>
Égalité des sexes	3,5	1,5	<b>5,0</b>
Coordination du programme et assistance	0,6	-	<b>0,6</b>
<b>Total</b>	<b>16,0</b>	<b>28,0</b>	<b>44,0</b>



## I. Analyse de la situation

1. Le projet de descriptif de programme de pays du FNUAP est l'un des composants du programme de soutien de l'ONU au gouvernement mozambicain, qui vise à atteindre les objectifs du développement pour le Millénaire d'ici à 2015. En 2010, le Mozambique comptait 22,4 millions d'habitants et son taux de croissance démographique annuel était de 2,7 %. Dans le pays, 70 % de la population vit en milieu rural. En 2008, le taux de pauvreté était de 54 %. Sur la période 2005-2010, la croissance économique atteignait en moyenne 7,5 % par an. Néanmoins, les disparités économiques et sociales se sont accentuées. Les catastrophes naturelles, la maladie et la faible productivité agricole ont contribué à maintenir le pays dans la pauvreté.

2. En 2007, le taux global de fécondité était de 5,7 enfants par femme (4,3 en milieu urbain et 6,4 en milieu rural). Environ 50 % de la population est âgée de moins de 18 ans. En 2003, 41 % des femmes âgées de 15 à 19 ans avaient déjà donné naissance à au moins un enfant.

3. Les femmes ont un statut économique et social inférieur, des taux d'analphabétisme supérieurs et sont en moins bonne santé que les hommes, notamment en milieu rural, où 87 % d'entre elles travaillent dans le secteur informel, en particulier dans l'agriculture de subsistance. En 2007, 77 % des femmes vivant en milieu rural étaient analphabètes. En 2008, 37 % des femmes pensaient que la violence des maris était justifiable. Parmi les parlementaires, 39 % sont des femmes.

4. En 2007, le taux de mortalité lié à la maternité était de 500 décès pour 100 000 naissances vivantes, contre 408 en 2003. En 2008, le taux de prévalence des méthodes contraceptives modernes était de 12 %.

5. Une évaluation réalisée en 2007-2008 sur les besoins sanitaires des mères et des nouveau-nés a démontré la nécessité d'une plus grande couverture et d'une meilleure qualité des services. Sur l'ensemble des installations sanitaires, 23 % proposaient des soins obstétricaux d'urgence, soit 38 % du chiffre recommandé pour la taille de la population. Une pénurie de personnel médical qualifié et de fournitures médicales de base affectait la qualité des services.

6. L'épidémie du VIH continue de se propager. Selon une enquête de 2009 sur le VIH/sida, le taux de prévalence atteignait 11,5 % (13,1 % chez les femmes et 9,2 % chez les hommes), avec des variations géographiques et des disparités importantes selon l'âge et le sexe. Les jeunes femmes sont quatre fois plus susceptibles d'être séropositives que les jeunes hommes.

7. Le gouvernement s'est engagé à réduire la mortalité maternelle, le taux de fécondité et les inégalités entre les sexes, et à investir dans la jeunesse. Il a amélioré l'environnement juridique ainsi que les programmes existants afin d'atteindre une couverture nationale en matière de services de santé. Cependant, la croissance exponentielle des jeunes, associée aux obstacles culturels, économiques et infrastructurels d'accès aux services de santé, compromet les efforts entrepris pour améliorer le système de santé.

## II. Coopération passée et enseignements qui en ont été tirés

8. Le septième programme de pays (2007-2009) a été prolongé jusqu'en 2011. La dernière évaluation du programme faisait état des réalisations suivantes : a) une meilleure disponibilité des données démographiques pour la planification nationale et provinciale grâce à l'appui dont a bénéficié le recensement de la population et du logement de 2007; b) l'adoption de politiques visant à améliorer la qualité et l'accès aux services de santé sexuelle et procréative, comme le plan national intégré pour atteindre en 2008 les objectifs 4 et 5 des OMD et la stratégie nationale pour le planning familial en 2010; c) la disponibilité accrue des préservatifs grâce à la mise en œuvre de la stratégie nationale accélérée de prévention du VIH soutenue par le FNUAP et d) l'adoption d'une loi contre la violence familiale, ainsi que la mise en œuvre d'une intervention multiforme contre la violence sexiste.

9. Selon l'évaluation, les contributions du FNUAP ont permis : a) une augmentation du pourcentage d'accouchements réalisés par un personnel médical qualifié (48 % en 2003 contre 55 % en 2008); b) une augmentation de la couverture des naissances en milieu hospitalier (53,8 % en 2007 contre 62 % en 2010); et c) une augmentation du pourcentage de nouveaux utilisateurs de méthodes contraceptives modernes (11 % en 2007 contre 23 % en 2010). Ces résultats ont été obtenus grâce à la formation continue dispensée dans le domaine des soins obstétricaux de base et d'urgence, la participation de la collectivité dans la construction et la rénovation des foyers d'hébergement des futures parturientes et l'utilisation de kits pour nourrissons à titre d'encouragement dans les zones à faible couverture.

10. L'évaluation a démontré qu'il était efficace d'intégrer des conseils sur la contraception dans la semaine nationale de la santé. Cependant, faute de bonne logistique, la continuité du recours aux méthodes de contraception est compromise. Les leçons tirées de cette expérience portent sur la nécessité d'associer les hommes au planning familial, car les normes sociales limitent la participation des femmes aux processus décisionnels.

11. L'évaluation a confirmé que le gouvernement et la société civile étaient mieux à même de mettre en œuvre une approche intersectorielle pour prévenir le VIH chez les jeunes, en utilisant des stratégies d'information au sein des communautés, des écoles et des services de santé. Au cours de la période 2007-2009, le FNUAP a soutenu le programme national de santé procréative et de prévention du VIH/sida chez les adolescents dont la couverture est passée de 37 à 63 % chez les jeunes. En 2009, ce programme était la source d'information la plus utilisée sur le VIH auprès des jeunes. Pendant cette période, le nombre de jeunes éducateurs issus de la collectivité a augmenté de 25 %, le nombre d'intervenants médicaux formés pour fournir des services adaptés aux jeunes a triplé, et le nombre d'écoliers sensibilisés grâce aux campagnes d'information en milieu scolaire a atteint 1,4 million. L'approche intersectorielle a contribué à la baisse du nombre moyen de grossesses chez les adolescentes des écoles participantes, qui est passé de 4,66 en 2006 à 0,55 en 2010.

12. Les leçons tirées de cette expérience chez les jeunes sont les suivantes : a) le statut économique précaire des jeunes constitue un obstacle aux efforts de prévention du VIH; b) la participation des associations pour la jeunesse améliore les programmes nationaux de développement ciblant les jeunes; c) sans une stratégie

spécifique visant à régler les questions relatives à l'égalité des sexes chez les adolescents et les jeunes femmes, la féminisation de l'épidémie du VIH se poursuivra; et d) il faut renforcer les stratégies garantissant la viabilité des programmes de santé sexuelle et procréative, notamment en les incorporant aux budgets publics.

## II. Programme proposé

13. Le Mozambique est un pays pilote pour l'initiative onusienne "Unis dans l'action". Le programme proposé par le FNUAP fait partie intégrante du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) sur la période 2012-2015. Le système onusien et le gouvernement ont élaboré le PNUAD avec l'aide de la société civile et les partenaires de développement, et l'ont aligné sur la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté. Aligné sur les conventions de l'ONU, le PNUAD vise à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour la première fois, 21 organisations ont élaboré un seul plan d'action qui remplace les plans individuels de chacune et vise à obtenir des résultats définis en commun.

14. Ces derniers constituent la base même du projet de descriptif de programme de pays du FNUAP et la structure du cadre de résultats et d'allocation de ressources. L'objectif est de réduire la pauvreté et les disparités afin d'améliorer l'existence des personnes les plus défavorisées. Les résultats sont répartis dans trois domaines d'intervention où l'ONU jouit d'un avantage comparatif : a) la gouvernance; b) le secteur social; et c) le secteur économique. Conformément à son mandat, le FNUAP contribue, dans chaque domaine d'intervention, à des résultats précis.

15. Fidèle à l'initiative "Unis dans l'action", le FNUAP établira un lien entre son programme et les mandats des autres organisations onusiennes afin de renforcer l'impact de ses propres interventions. Par exemple, le FNUAP pourra lier ses interventions à l'émancipation économique des femmes et des jeunes afin d'obtenir des résultats sur le plan de la prévention du VIH, des grossesses non désirées et de la violence.

16. Le programme du FNUAP contribuera aux résultats du PNUAD. Les produits du FNUAP reflètent une stratégie en trois volets, axée sur le respect des droits, soutenant : a) le développement d'une capacité nationale et décentralisée pour garantir les droits; b) la possibilité pour les populations de demander et d'accéder aux services; et c) un cadre national législatif et politique pour appuyer ces actions.

17. Dans le domaine de la gouvernance, le FNUAP a identifié trois produits qui assurent un soutien intégré au niveau des trois domaines d'action du FNUAP : a) santé et droits en matière de procréation; b) population et développement; et c) égalité des sexes.

18. **Produit 1 : soutien politique accru pour la législation et les politiques afin que les jeunes et les femmes puissent jouir de leurs droits humains.** Le FNUAP renforcera la capacité des groupes parlementaires afin qu'ils puissent aborder les questions liées aux droits en matière de procréation et de sexualité, au VIH/sida et à la jeunesse. LE FNUAP renforcera également la capacité des médias et des groupes de la société civile afin qu'ils puissent promouvoir des approches axées sur le respect des droits humains en matière de santé sexuelle et génésique, et sensibiliser le grand public à la question de l'égalité des sexes.

19. **Produit 2 : efficacité accrue des systèmes nationaux afin d'intégrer la question de l'égalité des sexes.** Le FNUAP renforcera les institutions nationales afin d'intégrer la problématique homme-femme dans les politiques, les programmes et les mécanismes de soutien, et de répondre ainsi à la violence sexiste, en fournissant une formation et une assistance technique aux différents intervenants.

20. **Produit 3 : disponibilité, analyse et utilisation accrues des données ventilées pour planifier le développement et notamment réduire les disparités dans les districts.** Le FNUAP améliorera la disponibilité des données démographiques grâce à la gestion intégrée des renseignements statistiques et en soutenant des études thématiques sur la population et le développement. Ces stratégies viseront à réduire les disparités et à renforcer les programmes intersectoriels, notamment sur le VIH, dans les provinces et districts.

21. Le FNUAP compte quatre produits dans le domaine social. Ils sont alignés sur les plans et les stratégies nationales, notamment le plan national intégré pour atteindre les objectifs 4 et 5 du millénaire pour le développement, la stratégie nationale du planning familial et la stratégie nationale de prévention du VIH. Deux produits sont liés à l'accès aux services (produits 1 et 2), et deux autres à la demande de services (3 et 4).

22. **Produit 1 : un meilleur environnement politique et social pour la santé sexuelle et génésique, notamment la prévention du VIH.** Le FNUAP : a) soutiendra le dialogue politique, l'engagement de la société civile et les partenariats; b) plaidera en faveur d'un financement durable de la santé; c) appuiera la collecte de données sur la santé sexuelle et génésique, notamment sur la prévalence des méthodes de contraception, les grossesses chez les adolescentes et la mortalité maternelle, et soutiendra l'assurance qualité; et d) il participera à l'élaboration de la stratégie de communication du planning familial et du programme national sur la fistule obstétricale.

23. **Produit 2 : accès accru à des services de santé sexuelle et génésique de qualité, intégrés et tenant compte des sexospécificités, du premier niveau de soin jusqu'aux établissements spécialisés.** Le FNUAP contribuera à améliorer les services de santé sexuelle et génésique : a) en renforçant la sécurité de l'approvisionnement en produits de santé de la procréation, en ciblant le système logistique pour garantir la disponibilité des produits et la fourniture des moyens de contraception; b) en dispensant au personnel médical une formation en soins obstétriques essentiels et d'urgence, et en fournissant des services de planning familial; c) en renforçant les liens avec le VIH; d) en améliorant la qualité de la supervision, du suivi et de l'évaluation; et e) en soutenant les services intégrés pour les victimes de la violence sexiste.

24. **Produit 3 : demande et utilisation accrues de services de santé sexuelle et génésique de qualité, reposant sur le planning familial dans les communautés.** Le FNUAP contribuera à accroître les naissances en milieu hospitalier en encourageant les conseils communautaires de santé à renforcer les liens entre les installations sanitaires et les communautés. Le FNUAP contribuera également à accroître la prévalence des moyens de contraception, en ciblant les jeunes femmes, en associant les hommes et les dirigeants communautaires, et en renforçant les organisations de femmes et de jeunes au niveau des provinces et districts.

25. **Produit 4 : réduction des risques et de la vulnérabilité à l'infection au VIH chez les filles et les jeunes.** Le FNUAP soutiendra les changements socioculturels à l'échelon local et les comportements sains. Il appuiera l'extension d'un projet pilote sur la planification communautaire fondée sur le respect des droits. Cette approche participative aborde des questions sensibles comme l'utilisation du préservatif, le mariage précoce et la violence sexiste.

26. Le FNUAP compte trois produits dans le domaine économique qui assurent un soutien intégré au niveau des trois domaines d'action : a) santé et droits en matière de procréation; b) population et développement; et c) égalité des sexes.

27. **Produit 1 : émancipation accrue des femmes en milieu rural.** Le FNUAP complètera les travaux des autres organisations onusiennes et des organisations non-gouvernementales féminines en sensibilisant davantage les communautés rurales aux droits humains et en renforçant les capacités d'organisation des associations rurales qui facilitent l'accès à la terre et au micro financement pour les femmes.

28. **Produit 2 : la génération de revenus est incluse dans l'approche multisectorielle qui cible la jeunesse.** Dans le contexte du soutien du FNUAP pour le renforcement du programme national de santé procréative et de prévention du VIH/sida chez les adolescents, le FNUAP élargira l'ensemble des services liés à l'acquisition des compétences utiles au quotidien (connaissances sur la santé, capacités de communication et de leadership) pour inclure un volet génération de revenus. Le programme liera les associations de jeunes aux initiatives nationales pour améliorer l'accès des jeunes au marché du travail. Ces efforts seront entrepris par l'Organisation internationale du travail et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

29. **Produit 3 : des plans d'urgence tenant compte des sexospécificités sont en cours d'élaboration.** Le FNUAP : a) participera à la conception et la mise en œuvre d'une stratégie nationale en cas de catastrophe; b) renforcera les comités de gestion des catastrophes pour qu'ils répondent aux besoins sexospécifiques; c) favorisera la continuité des services de santé sexuelle et génésique en cas d'urgence et la disponibilité de trousse de hygiène féminine et de trousse pour un accouchement sans complications.

#### IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

30. Les mécanismes d'évaluation conjointe, et notamment le processus d'examen annuel complet avec les partenaires gouvernementaux, sous les auspices du ministère de la Coopération et des Affaires internationales, permettront de suivre les objectifs communs du PNUAD. Des groupes axés sur les résultats du développement et dirigés par les responsables des organisations onusiennes serviront de mécanismes opérationnels pour la coordination, la gestion et le suivi.

31. Des visites périodiques sur le terrain, planifiées en collaboration avec les organisations du système des Nations Unies, les partenaires gouvernementaux et les donateurs fourniront des données qualitatives en matière de suivi. L'ONU et le gouvernement planifieront et géreront conjointement les évaluations. En 2014, ils effectueront également une évaluation intermédiaire du plan d'action du PNUAD pour évaluer ses contributions dans la réduction de la pauvreté et des disparités, comme le souligne la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté.

32. Le bureau du FNUAP au Mozambique comprend un représentant du Fonds, un représentant adjoint, un représentant assistant, un directeur international des opérations, un conseiller technique, des administrateurs nationaux de programmes et du personnel administratif. Les institutions nationales, les bureaux régionaux et sous-régionaux du FNUAP en Afrique et la coopération Sud-Sud fourniront l'assistance technique.

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Mozambique

**Priorités nationales (gouvernance) :** a) améliorer l'accès aux services publics et la qualité de ces derniers pour les citoyens sur le territoire national; b) renforcer la participation des citoyens à la gouvernance; et c) garantir l'accès à la justice pour tous les citoyens, notamment ceux qui sont économiquement défavorisés

<i>PNUAD</i>	<i>Résultats, indicateurs de référence et niveaux cibles de développement des Nations Unies</i>	<i>Produits indicateurs, niveaux de référence et les niveaux cibles du FNUAP</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources pour les résultats du FNUAP</i>
Gouvernance	<p><i>Résultat :</i> les systèmes et processus de gouvernance démocratique renforcés garantissent l'équité, l'État de droit et le respect des droits humains à tous les niveaux</p> <p><i>Indicateur de résultat :</i> nombre de personnes ayant bénéficié du programme Femmes et enfants victimes de violence. Niveau de référence : 19 965 (2009) : 13 583 femmes; 3 590 enfants; 2 792 hommes; Niveau ciblé : 30,000 par an (2014)</p> <p><i>Résultat :</i> les citoyens du Mozambique participent à l'élaboration et au suivi d'un programme de développement transparent et équitable</p> <p><i>Indicateur de résultat :</i> pourcentage de femmes occupant des postes de direction</p> <p>Niveau de référence : parlement : 39,2 %; ministres 28,5 %; vice-ministres 19 %; gouverneurs 27,2 % (2010); secrétaires ministériels permanents 24 %; administrateurs de district 20,4 %; titulaires de poste administratif 11%; directeur provincial 20,7 %; Niveau ciblé : 50 % à tous les niveaux (2015)</p>	<p><i>Produit 1 :</i> soutien politique accru pour la législation et les politiques afin que les jeunes et les femmes puissent jouir de leurs droits humains</p> <p><i>Indicateur de produit :</i> pourcentage du budget consacré au programme national pour la jeunesse qui provient du fonds commun du budget national</p> <p>Niveau de référence : 5% (2010); Niveau ciblé : 30% (2014)</p> <p><i>Produit 2 :</i> efficacité accrue des systèmes afin d'intégrer la question de l'égalité des sexes</p> <p><i>Indicateur de produit :</i> nombre de réseaux de services destinés aux personnes ayant survécu à la violence sexiste qui utilisent un système d'inscription commun</p> <p>Niveau de référence : 0 ; Niveau ciblé : 5</p> <p><i>Produit 3 :</i> disponibilité, analyse et utilisation accrues des données ventilées pour planifier le développement et notamment réduire les disparités dans les districts</p> <p><i>Indicateurs de produit :</i> nombre de provinces et districts dotés d'un système intégré et fonctionnel de gestion de l'information</p> <p>Niveau de référence : provinces 0; districts 0; Niveau ciblé : système intégré de gestion de l'information dans 11 provinces et 22 districts</p> <p>Nombre de plans dans les provinces et districts qui allouent des fonds pour l'égalité des sexes, le VIH et le SIDA Niveau de référence : 0 (2010); Niveau ciblé : 11 provinces; 22 districts</p>	<p>Ministères : Éducation; Santé; Intérieur; Planification; Femmes et Action sociale; et Jeunesse et Sports;</p> <p>Institut national de la statistique; Conseil national de la jeunesse;</p> <p>parlement; cabinet parlementaire des femmes</p> <p>Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU); PNUD; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); ONU-Femmes</p> <p>Université Eduardo Mondlane; réseaux de femmes nationaux et provinciaux; Association nationale de journalistes;</p> <p>Women and Law in Southern Africa; associations de jeunes</p>	<p>Santé et droits en matière de procréation :</p> <p>1,3 million de dollars (dont 0,4 million à prélever sur les ressources ordinaires et 0,9 million provenant d'autres ressources)</p> <p>Population et développement</p> <p>4,9 millions de dollars (dont 4 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 0,9 million provenant d'autres ressources)</p> <p>Égalité des sexes :</p> <p>3,7 millions de dollars (dont 2,8 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 0,9 million provenant d'autres ressources)</p>



<i>PNUAD</i>	<i>Résultats, indicateurs de référence et niveaux cibles de développement des Nations Unies</i>	<i>Produits indicateurs, niveaux de référence et les niveaux cibles du FNUAP</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources pour les résultats du FNUAP</i>
	<p><i>Résultat</i> : le gouvernement et la société civile fournissent des services coordonnés, équitables et intégrés de manière décentralisée</p> <p><i>Indicateur de résultat</i> : pourcentage de districts avec rapports d'examen du plan économique et social incluant des questions transversales (culture, sexospécificités, droits humains, VIH/SIDA et déminage)</p> <p>Niveau de référence : 0 % (2010); Niveau ciblé : 70 %.</p>			Total : 9,9 millions de dollars

**Priorités nationales (services sociaux)** : a) promouvoir l'équité dans l'accès aux soins de santé, en donnant la priorité à la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des groupes vulnérables; et b) élaborer et mettre en œuvre des mécanismes pour promouvoir l'accès des plus vulnérables à l'éducation et à la santé grâce à l'action sociale dans ces deux domaines

<i>PNUAD</i>	<i>Résultats, indicateurs de référence et niveaux cibles de développement des Nations Unies</i>	<i>Produits indicateurs, niveaux de référence et les niveaux cibles du FNUAP</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources pour les résultats du FNUAP</i>
Domaine social	<p><i>Résultat</i> : la fourniture équitable de services sociaux essentiels de qualité garantit l'amélioration du bien-être de tous les groupes vulnérables</p> <p><i>Indicateur de résultat</i> : nombre de naissances en milieu hospitalier, ventilé par province et milieu rural/urbain</p> <p>Niveau de référence : total 55 %; Niveau ciblé : total 66 % (2015)</p>	<p><i>Produit 1</i> : un meilleur environnement politique et social pour la santé sexuelle et génésique, notamment la prévention du VIH</p> <p><i>Indicateur de produit</i> : pourcentage des besoins contraceptifs financés par le fonds commun du budget national</p> <p>Niveau de référence : 0 % (2010); Niveau ciblé : 10 % (2015)</p> <p><i>Produit 2</i> : accès accru à des services de santé sexuelle et génésique de qualité, intégrés et tenant compte des sexospécificités, du premier niveau de soin jusqu'aux établissements spécialisés</p>	<p>Ministères : Éducation; Santé; Finances; et Jeunesse et Sports;</p> <p>Institut national de la santé</p> <p>Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA; Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture (UNESCO); UNICEF</p>	<p>Santé et droits en matière de procréation : 20 millions de dollars (dont 4 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 16 millions provenant d'autres ressources)</p>

**Priorités nationales (production et emploi) :** a) élaborer et mettre en œuvre un programme national pour l'action sociale dans le domaine de la production pour faire face à l'insécurité alimentaire chronique, la vulnérabilité face aux chocs climatiques, l'instabilité des prix et les variations saisonnières dans la production agricole; b) faciliter l'accès aux services financiers en milieu rural, sécuriser l'accès accru pour les femmes; et (c) se concentrer sur l'entrée des jeunes et des femmes dans la main-d'œuvre productive

<i>PNUAD</i>	<i>Résultats, indicateurs de référence et niveaux cibles de développement des Nations Unies</i>	<i>Produits indicateurs, niveaux de référence et les niveaux cibles du FNUAP</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources pour les résultats du FNUAP</i>
Domaine social	<p><i>Résultat 2</i> : les groupes vulnérables demandent des services sociaux de qualité fournis de façon équitable, y accèdent et les utilisent</p> <p><i>Indicateur de résultat</i> : pourcentage d'adolescents et de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ont eu plus d'un partenaire sexuel au cours des 12 derniers mois et qui ont déclaré avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport, ventilé par sexe et milieu rural/urbain</p> <p>Niveau de référence : femmes 33,1 %; hommes 37,2 % (2008); femmes rurales : 14,9 %; femmes urbaines : 35,7 %;</p> <p>Hommes ruraux : 7,7 %; hommes urbains : 43 %</p> <p>Niveau de référence : total 60 % pour les hommes et les femmes (2015)</p>	<p><i>Indicateur de produit</i> : nombre d'installations sanitaires qui proposent des soins de base en obstétrique d'urgence et des soins néonataux</p> <p>Niveau de référence : 1,13 pour 500 000 habitants (2007);</p> <p>Niveau ciblé : 4 pour 500 000 habitants (2015)</p> <p><i>Produit 3</i> : demande et utilisation accrues de services de santé sexuelle et génésique de qualité, reposant sur le planning familial dans les communautés</p> <p><i>Indicateur de produit</i> : pourcentage de nouveaux utilisateurs de méthodes modernes de planning familial</p> <p>Niveau de référence : 12 % (2008); Niveau ciblé : 25 % (2015)</p> <p><i>Produit 4</i> : réduction des risques et de la vulnérabilité à l'infection au VIH chez les filles et les jeunes</p> <p><i>Indicateur de produit</i> : pourcentage d'adolescents filles et garçons ayant subi un test de dépistage du VIH dans les centres de santé destinés aux jeunes</p> <p>Niveau de référence : 22 % (2010); Niveau ciblé : garçons 40 %, filles 40 % (2015)</p>	<p>Associations de personnes handicapées;</p> <p>Fédération internationale pour le planning familial;</p> <p>réseaux de femmes nationaux et provinciaux; Women and Law in Southern Africa;</p> <p>associations de jeunes</p> <p>Organisation mondiale de la santé</p>	<p>Santé et droits en matière de procréation :</p> <p>11,4 millions de dollars</p> <p>(dont 3,2 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 8,2 millions provenant d'autres ressources)</p> <p>Total : 31,4 millions</p>
Domaine économique	<p><i>Résultat 1</i> : les groupes vulnérables, notamment les groupes de femmes, demandent et garantissent la production et la productivité dans le secteur primaire afin d'accroître leur propre sécurité alimentaire</p> <p><i>Indicateur de résultat</i> : proportion d'hommes ruraux par rapport aux femmes rurales bénéficiant des services publics de vulgarisation, notamment les services de sous-traitance</p>	<p><i>Produit 1</i> : émancipation accrue des femmes en milieu rural</p> <p><i>Indicateur de produit</i> : nombre de femmes détenant des petites parcelles ayant obtenu un enregistrement foncier grâce au soutien des organisations féminines</p> <p>Niveau de référence : 52 (2010); Niveau ciblé : 800 (2015)</p> <p><i>Produit 2</i> : la génération de revenus est incluse dans l'approche multisectorielle pour la jeunesse</p> <p><i>Indicateur de produit</i> : pourcentage d'associations de jeunes qui mettent en œuvre le programme pour les jeunes et ont accès à la formation professionnelle</p>	<p>Ministère des Femmes et de l'Action sociale; Institut national pour la gestion des sinistres; Institut national pour la formation professionnelle</p> <p>FENU; PNUD; UNESCO; Organisation</p>	<p>Santé et droits en matière de procréation :</p> <p>0,6 million</p> <p>(dont 0,2 million à prélever sur les ressources ordinaires et 0,4 million provenant d'autres ressources)</p> <p>Population et développement :</p> <p>0,2 million de dollars</p>

PNUAD	<i>Résultats, indicateurs de référence et niveaux cibles de développement des Nations Unies</i>	<i>Produits indicateurs, niveaux de référence et les niveaux cibles du FNUAP</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources pour les résultats du FNUAP</i>
	<p>Niveau de référence : 1 sur 0,44; Niveau ciblé : 1 sur 0,52 (2015)</p> <p><i>Résultat 2</i> : Les groupes vulnérables accèdent à de nouvelles possibilités et améliorent leurs revenus et moyens de subsistance, l'accent étant mis sur un emploi décent</p> <p><i>Indicateur de résultat</i> : nombre de jeunes et de femmes accédant à un emploi après une formation professionnelle. Niveau de référence : 101 726 (2009); Niveau ciblé : 100 000 par an</p> <p><i>Produit 3</i> : la gestion durable et efficace des ressources naturelles et la réduction des risques de catastrophe bénéficient à tous les citoyens du Mozambique, notamment les plus vulnérables</p> <p><i>Indicateur de résultat</i> : pourcentage de secteurs proposant des réponses spécifiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons dans leurs plans d'urgence</p> <p>Niveau de référence : 25 %; Niveau ciblé : 80 %</p>	<p>Niveau de référence : 0 (2012); Niveau ciblé : 50% (2015)</p> <p><i>Produit 3</i> : élaboration de plans d'urgence tenant compte des sexospécificités</p> <p><i>Indicateur</i> : nombre de plans d'urgence du secteur public qui intègrent les sexospécificités</p> <p>Niveau de référence : 2 (santé; femmes et action sociale); Niveau ciblé : 5 (agriculture, éducation, administration publique)</p>	<p>internationale du travail; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel; ONU-Femmes; Programme alimentaire mondial</p> <p>Associations de personnes handicapées; réseaux de femmes nationaux et provinciaux; associations de jeunes</p>	<p>(0,1 million à prélever sur les ressources ordinaires et 0,1 million provenant d'autres ressources)</p> <p>Égalité des sexes : 1,3 million (dont 0,7 million à prélever sur les ressources ordinaires et 0,6 million provenant d'autres ressources)</p> <p>Total : 2,1 millions de dollars</p>